

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est

Décision n° 9590 du 6 avril 2021

portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des groupements de gendarmerie départementale de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges

NOR : INTJ2109327S

Le commandant de la région de gendarmerie du Grand Est et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 35180 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032359S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2021 :

Polsinelli	Jean-Marie	NIGEND : 190 677
-------------------	------------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2021 :

Donner	Jérôme	NIGEND : 185 209
Durger	Christophe	NIGEND : 166 749

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2021 :

Frayssinet	Kévin	NIGEND : 340 072
Santamaria	Cathy	NIGEND : 248 561
Bonnet	Vincent	NIGEND : 226 816
Bonmarchand	Maxime	NIGEND : 362 063
Baudonnel	Nicolas	NIGEND : 307 429
Gotab	Isabelle	NIGEND : 234 135

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2021 :

Misslin	Quentin	NIGEND : 269 639
Wilthien	Julien	NIGEND : 237 595
Chaumont	Jean-Baptiste	NIGEND : 267 054
Jourdain	Magalie	NIGEND : 361 424
Tripon	Amandine	NIGEND : 317 457
Becker	Jérémy	NIGEND : 378 734

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 avril 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
du Grand Est et la gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Est,
S. Ottavi*